

POLITIQUE – DOCUMENT PUBLIC

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Objet : Ce document définit la démarche environnementale entreprise par Alter Solutions afin de réduire ses impacts environnementaux et participer à la lutte contre le réchauffement climatique.

Domaine d'application : Le contenu de cette politique s'applique à l'ensemble des salarié(e)s d'Alter Solutions France.

Suivi des modifications :

| Date | Version | Rédigé par | Validé par | Modifications |
|------------|---------|----------------|-------------------|----------------------------|
| 02/06/2023 | 00 | Mélody RIPPERT | Mathieu PRULHIERE | Création |
| 06/02/2024 | 01 | Mélody RIPPERT | Mélody RIPPERT | Complément sur le Green IT |
| | | | | |
| | | | | |

SOMMAIRE

| | |
|---|----------|
| 1. PREAMBULE..... | 3 |
| 2. PREVENTION AUX ENJEUX CLIMATIQUES | 4 |
| 2.1. Encouragement aux moyens de transports alternatifs | 4 |
| 2.2. Sensibiliser pour mieux lutter..... | 5 |
| 2.3. Notre Charte d'achats responsables..... | 5 |
| 3. CONTRIBUTION A LA LUTTE CONTRE LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE..... | 5 |
| 3.1. Notre empreinte carbone | 5 |
| 3.2. Préservation des ressources | 6 |
| 3.3. Le tri sélectif..... | 7 |
| 3.4. Green IT | 8 |



1. PREAMBULE

Les enjeux environnementaux sont de plus en plus présents dans notre vie de tous les jours, et une partie de la population mondiale s'est déjà engagée pour préserver notre environnement. Mais cela ne suffit pas, les entreprises ont un grand rôle à jouer.

En tant qu'employeur, Alter Solutions a la responsabilité de montrer l'exemple à l'ensemble des parties prenantes travaillant avec nous : salariés, fournisseurs, investisseurs, associations, institutions...

Nous nous sommes donc engagés à réduire au maximum notre impact sur l'environnement, en définissant une stratégie climat basée sur des objectifs de réduction. En parallèle de cela, nous menons une politique environnementale volontariste et pragmatique qui est détaillée dans le présent document.

2. PREVENTION AUX ENJEUX CLIMATIQUES

2.1. Encouragement aux moyens de transports alternatifs

Alter Solutions s'engage à limiter l'empreinte environnementale de ses activités, et afin de diminuer l'impact des trajets domicile-travail, tout en contribuant à une meilleure qualité de vie de ses collaborateurs, nous encourageons le développement des mobilités et modes de transports alternatifs.

En complément du recours au télétravail, le groupe déploie un ensemble de solutions afin de permettre à chacun d'adopter les modes de déplacements alternatifs les plus adaptés.

Pourquoi encourager les mobilités alternatives ?

En France, les transports représentent 28.9% des émissions de gaz à effet de serre (GES), et 27% de nos trajets sont des déplacements domicile-travail. 69% de ces trajets domicile-travail sont réalisés en voiture.

Ainsi, le recours aux mobilités dites « alternatives », ou au co-voiturage (alternative à « l'auto-solisme ») représente un levier significatif permettant, avec le concours des collaborateurs, de diminuer les émissions de GES générées par les véhicules. Pour encourager ses collaborateurs à faire évoluer leurs habitudes de déplacement, Alter Solutions France propose les aménagements suivants :

- Remboursement des titres de transports et de la location de vélo

ALTER SOLUTIONS rembourse à 50 % l'abonnement de transports en commun, et prend en charge à hauteur de 50€/mois la location d'un vélo pour l'utilisation des trajets domicile-travail (non cumulable avec le forfait Navigo).

- Encouragement dans l'utilisation du vélo

ALTER SOLUTIONS verse une « prime vélo » à hauteur de 0.25€/km dans le plafond de 200€ annuel, ainsi qu'un accompagnement pour l'achat d'un vélo à assistance électrique à hauteur de 100€ (sur présentation de la facture).

Alter Solutions prend également en charge les abonnements aux services de parkings pour vélos en gare pour les salariés prenant le train (à hauteur maximum de 100€ maximum par année).

- Incitation au covoiturage

Alter Solutions encourage le recours aux plateformes existantes : Klaxit, Karos,

BlaBlaCar Daily, pour les trajets du quotidien. Une prise en charge de 40€ par mois est accordée pour les collaborateurs qui justifient un recours au covoiturage (non cumulable avec le forfait NAVIGO).

2.2. Sensibiliser pour mieux lutter

Les luttes contre le réchauffement climatique, contre les discriminations ou encore pour l'égalité entre les femmes et les hommes s'opèrent à tous les niveaux (citoyen, entreprise, collectivité, gouvernement...). Chez Alter Solutions, nous avons donc choisi la sensibilisation comme moyen de promouvoir un monde plus durable, juste et égalitaire.

Concernant les enjeux environnementaux, nos sensibilisations sont faites grâce à une communication régulière sur le sujet, à l'organisation de mini challenges comme celui en partenariat avec Digital Cleanup Day (<https://www.digitalcleanupday.org/>) ou encore de conférences MyCO2 permettant de sensibiliser via le calcul d'un bilan carbone personnel.

2.3. Notre Charte d'achats responsables

Au-delà de sensibiliser nos salariés, nous sensibilisons nos fournisseurs aux enjeux environnementaux et leur demandons de s'engager à respecter notre charte d'achat responsable. L'objectif est d'inciter au maximum l'ensemble des parties prenantes travaillant avec Alter Solutions à lutter contre le réchauffement climatique.

3. CONTRIBUTION A LA LUTTE CONTRE LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

3.1. Notre empreinte carbone

Pour savoir comment réduire notre impact sur l'environnement, il est indispensable de le mesurer. C'est pourquoi, Alter Solutions s'est engagé à calculer son empreinte carbone chaque année depuis 2022 et le publie via un rapport extra-financier (ou rapport RSE disponible sur notre site internet).

De cette empreinte carbone, des objectifs de réduction ont été définis pour 2023 et seront communiqués tous les ans à partir de 2024. En parallèle de ces objectifs

de réduction, des objectifs de compensation ont également été définis avec l'ambition de participer à la neutralité carbone mondiale grâce au partenariat avec EcoTree. Pour en savoir plus, découvrez notre article sur le lancement de ce beau projet : <https://www.alter-solutions.fr/blog/parteneriat-ecotree>.

Néanmoins, nous n'avons pas attendu le calcul de notre empreinte carbone pour commencer à réduire notre impact sur l'environnement. Découvrez quelques mesures déjà en place depuis plusieurs années chez Alter Solutions.

3.2. Préservation des ressources

Soucieuse des générations futures et dans une logique d'amélioration continue, nous avons mis en place différents axes d'intervention dans le but de maîtriser et réduire les impacts de ses activités sur l'environnement.

Limiter les consommables (papier, cartouches d'encre et toner, etc) à leur strict minimum

- Mise en place par défaut d'une impression automatique en recto-verso, choix préférentiel des documents dématérialisés aux impressions papier.
- Gestion des consommations d'eau en s'équipant de chasses d'eau volumétriques et de mitigeurs dans les sanitaires.
- Gestion et recyclage des déchets de l'entreprise en réutilisant le recto des feuilles en brouillon ou en offrant une seconde vie au matériel obsolète de l'entreprise.
- Mise en place du tri des déchets de fonctionnement (papier, carton, plastique, verre, piles, cartouches d'imprimante, ampoules basse consommation).

Réduire les dépenses énergétiques en adoptant une attitude responsable

- Régulation des températures (automatique ou manuelle).
- Equiper ses locaux d'ampoules basse consommation sur les douilles adaptables.
- Veiller à l'extinction de l'éclairage en dehors des heures de présence.
- Changement de notre fournisseur d'énergie au profit d'un fournisseur d'énergie renouvelable (Enercoop pour la France).

Intégrer la dimension écologique dans tout investissement ou renouvellement de matériel

- Favoriser le matériel bureautique et produits de nettoyage éco-labélisés et en choisissant des partenaires et fournisseurs engagés pour l'environnement.

Réduire les rejets de CO²

- Réduire les déplacements grâce à une meilleure organisation, l'utilisation intensive des nouvelles technologies (visio-conférences).
- Favoriser les fournisseurs locaux afin de diminuer l'impact environnemental lié aux transports.
- Comptant sur l'application au quotidien de ces « bonnes habitudes » l'entreprise apporte ainsi sa contribution à la cause écologique et souhaite que ces gestes de quelques-uns, aujourd'hui réfléchis, deviennent demain les réflexes de tous.

3.3. Le tri sélectif

La première raison évidente est bien entendu la protection de l'environnement : en effectuant le tri sélectif, nous incitons nos salariés à trier les déchets, elle est en quelques sortes précurseur de la chaîne du recyclage, et favorise ainsi le développement durable. Triés, les déchets pourront être transformés en matières premières secondaires. Pour cela, il existe des poubelles de tri sélectif dans toute l'entreprise.

Le tri sélectif permet également de mobiliser nos salariés dans le recyclage des déchets en entreprise. Tous les collaborateurs doivent se sentir intégrés et engagés. Ces nouvelles responsabilités pourront permettre à certains salariés de retrouver une motivation qu'ils auraient pu perdre, en les faisant participer de façon active à ces nouvelles « tâches environnementales ».

Au-delà de l'aspect humain, le tri sélectif permet à notre entreprise de réaliser des économies. Pour cela, une politique de gestion des déchets doit être mise en application. Il suffira alors de valoriser tous les déchets, avant de les transformer en matières premières. Cette solution à moindre coût permettra de créer de la valeur : en effet, ces matières premières serviront à couvrir les frais de transport et d'élimination.

Trier ses déchets, c'est participer à la création d'emploi. Au début des années

2000, on pensait que le recyclage était utopique et irréalisable : on préférerait brûler les déchets, ou les laisser à l'air libre. Aujourd'hui, la donne a changé : le recyclage est devenu incontournable, six emballages sur dix sont recyclés. Et cela devrait encore augmenter dans les années à venir. Ainsi, grâce à ces nouvelles pratiques, des emplois sont créés en permanence, et le marché du recyclage prend une place de plus en plus importante.

Quels déchets et comment les recycler ?

Voici comment nous avons décidé de gérer le plus simplement possible nos déchets au sein d'Alter Solutions.

Avant tout il s'agit de se poser les bonnes questions :

- Trouver toutes les sources d'où ils proviennent : bureau, atelier, etc.
- Identifier leur type : papier, carton, plastique, etc.
- Évaluer leur volume
- Mesurer leur degré de dangerosité
- Estimer leur possibilité de recyclabilité

Impliqués, valorisés, et conscients, ce sont d'abord nos collaborateurs qui sont les premiers acteurs de notre politique de recyclage.

Depuis 2020, nous disposons des outils efficaces permettant le tri sélectif dans tous les locaux d'Alter Solutions :

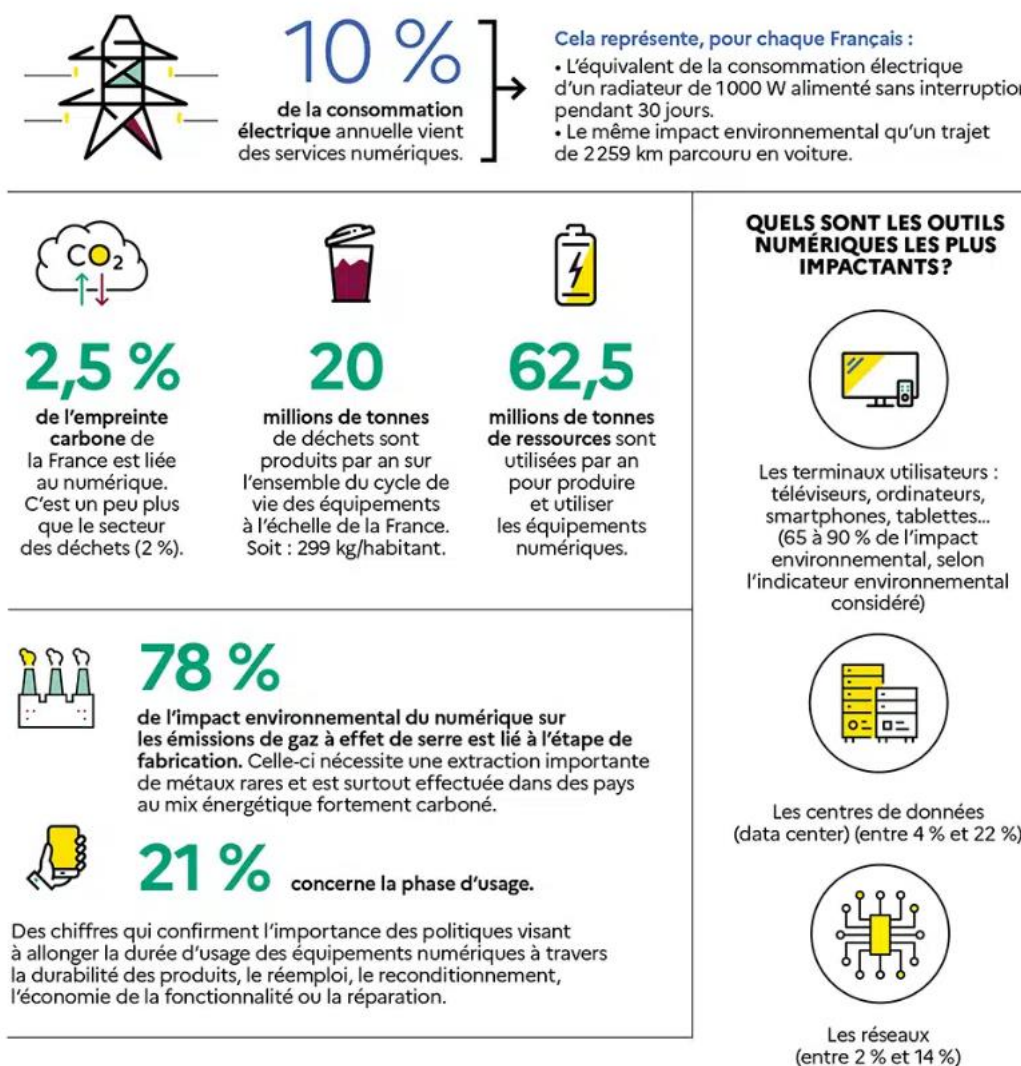
- La poubelle grise / noire : La poubelle dite classique, pour les déchets qui ne conviennent pas dans les autres catégories.
- La poubelle dédiée aux emballages carton
- Les collecteurs de plastique
- Les collecteurs de cigarettes
- Les collecteurs de papiers
- Les collecteurs de piles
- Les collecteurs d'ampoules

3.4. Green IT

Lorsque nous parlons de pollution, nous pensons spontanément à la pollution visible, tel que le plastique dans les océans ou le brouillard ambiant des grandes villes. D'autres pollutions, invisibles, existent et sont tout aussi impactantes, comme la pollution numérique.

En tant que société de conseil spécialisée en informatique et cybersécurité, il est évident que nous avons un rôle à jouer pour créer un monde numérique raisonné.

Le saviez-vous ?



Infographie sur l'impact du numérique issue de l'étude publiée par l'ADEME et l'Autorité de régulation des communications (Arcep) en avril 2022

Alter Solutions mène pour cela différentes actions :

- L'optimisation de nos plateformes Cloud pour réduire notre consommation énergétique,
- La rationalisation des impressions : réduction du volume d'impression (noir et blanc, recto-verso, systématisation de l'aperçu avant impression), collecte et recyclage des consommables (papiers, toners, cartouches), réutilisation des papiers imprimés non utilisés comme brouillon ou bloc-notes,

logo visuel invitant à ne pas imprimer en bas de chaque email.

- La gestion et l'optimisation de nos postes de travail : achats écoresponsables, leasing, réduction de la consommation électrique du parc (programmation systématique de mise en veille prolongée...) ou encore allongement de la durée de vie des équipements sont autant de mesures nous permettant d'optimiser notre parc informatique,
- Sensibilisation de l'ensemble des salarié(e)s sur les bonnes pratiques du numérique responsable.

La démarche Green IT d'Alter Solutions consiste à faire des nouvelles technologies un levier d'innovation de performance environnementale. Il s'agit de concepts faisant l'objet de régulières réflexions collectives dans le cadre d'une amélioration continue de nos activités.

Quelques conseils que nous pouvons appliquer aussi bien dans notre vie professionnelle que personnelle :

SMARTPHONE, TABLETTES ET PC :

- Acheter, autant que possible, des appareils reconditionnés plutôt que neuf
- Prolonger, autant que possible, la vie de vos appareils en :
 - Les protégeant (housses, coques, ...)
 - Les faisant réparer ou recycler
 - Les donnant ou en les vendant si vous décidez de vous en séparer
 - Baissant la luminosité de vos écrans
 - Pensant à les débrancher lorsqu'ils ont fini de se recharger
 - Désactivant les fonctions GPS, WIFI et Bluetooth lorsqu'elles ne sont pas utilisées
- Désactiver votre caméra lors de vos visio-conférences, après avoir dit bonjour à tout le monde.

RESEAUX, EMAILS

- Préférer le téléchargement au streaming
- Eviter d'écouter de la musique sur Youtube
- Penser à télécharger sa musique pour permettre l'écoute hors-ligne
- Adapter la résolution à la taille de son écran : la 4K est inutile sur un smartphone
- Privilégier Ethernet, puis le Wifi et enfin les réseaux mobiles pour limiter la consommation électrique
- Limiter l'envoi d'emails ou le nombre de personnes destinataires

- Réduire la taille des pièces jointes et envoyer un lien quand cela est possible
- Se désabonner des newsletters inutiles, fermer les pages internet inutilisées
- Créer des favoris pour ses sites web préférés pour éviter une recherche Google
- Nettoyer régulièrement vos espaces Cloud, votre messagerie et votre ordinateur en supprimant tous les fichiers inutiles.

Enfin, pour compléter les bonnes pratiques partagées ci-dessus, nous demandons à l'ensemble des salarié(e)s d'Alter Solutions de suivre deux sensibilisations au Green IT réalisées et mises à disposition par l'Institut du Numérique Responsable.

[Les impacts du numérique et ces enjeux environnementaux](#)

[Comprendre le numérique responsable](#)

Et pour celles et ceux qui souhaitent en savoir plus, nous recommandons vivement de suivre le MOOC complet disponible [ici](#).

